



**PRÉFET  
DE LA VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 9 octobre 2023

### **Atteintes aux élus : le préfet de la Vienne et le procureur de la République ont réuni les maires du département**

Face aux menaces et violences grandissantes dont sont victimes les élus, une attention particulière leur est portée afin de les conseiller et de les protéger dans la conduite de leur action. Dans ce cadre, vendredi 29 septembre, le préfet de la Vienne et le procureur de la République de Poitiers ont réuni, en visioconférence, les maires du département de la Vienne autour des violences à leur encontre.

#### **Menaces, injures, outrages, cyberharcèlement, etc.**

En 2022, à l'échelle nationale, plus de 2 260 atteintes à l'encontre des élus ont été recensées. Le département de la Vienne n'y échappe pas. Lors de cette réunion, le préfet de la Vienne et les autorités présentes ont souhaité échanger sur la prévention et la lutte contre les menaces et violences faites aux élus. L'occasion de rappeler et de présenter les nouveaux outils mis en place par le gouvernement.

Cette réunion a permis, entre autres, d'apporter aux élus des informations actualisées sur le dispositif de prévention et de lutte contre les atteintes à leur encontre et d'exposer la politique pénale en vigueur dans le département.

#### **L'État engagé aux côtés des élus locaux**

Centre d'analyse et de lutte contre les atteintes aux élus (CALAE), pack sécurité, forces de l'ordre joignables pour tous 24 h/24 : ces dispositifs ont été mis en place afin de renforcer la protection des élus locaux face à l'augmentation significative des menaces faites à leur sécurité.

**Le préfet de la Vienne rappelle qu'au quotidien les services de l'État sont pleinement mobilisés pour soutenir et accompagner les élus touchés par des violences.**

Contact presse

**Cabinet du préfet**

**Bureau de la représentation de l'État et  
de la communication interministérielle**

Mél : [pref-communication@vienne.gouv.fr](mailto:pref-communication@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers